



AGENDA 21

ACM sensibilise les locataires à l'écocitoyenneté

ACM, Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de Montpellier, s'est engagé depuis plusieurs mois dans une démarche **Agenda 21** qui vise à promouvoir une plus grande prise en compte du **développement durable** dans le cadre de ses missions, de ses pratiques professionnelles et dans les relations avec ses partenaires.

Favoriser le dialogue avec les locataires, promouvoir une meilleure utilisation des ressources et sensibiliser les familles aux économies d'énergie sont parmi les **priorités** de cette démarche.

C'est dans ce cadre qu'**ACM** a souhaité s'associer à l'**Union Régionale des Organismes d'Habitat Social du Languedoc-Roussillon** et diffuser auprès de ses locataires **L'Almanach des bons gestes pour mieux vivre son habitat au quotidien**, réalisé en partenariat avec les associations de locataires.

Ce guide pratique, simple et ludique, est destiné à informer, conseiller et aider les locataires à faire des économies en facilitant leur quotidien et en leur livrant « *les 10 clés de l'habitat malin* ».

Cette brochure est disponible dès aujourd'hui dans les accueils des agences **ACM**, et sera remise à chaque nouveau locataire, diffusée dans les résidences à l'occasion de travaux de réhabilitation et mise à disposition lors de réunions de concertation et d'information avec les locataires.

Elle sera également distribuée en accompagnement d'autres opérations de sensibilisation à l'environnement initiées par **ACM** avec les locataires comme les **réunions de sensibilisation aux économies d'énergie**, la mise en place de **jardins partagés** ou l'opération **TRIER, C'EST PAS SORCIER !** dont la prochaine édition aura lieu **le samedi 30 mai de 10h à 16h**, autour des résidences de la Place d'Italie, quartier Hauts de Massane à Montpellier.

Vous trouverez ci-joint *L'Almanach des bons gestes pour mieux vivre son habitat au quotidien* au format PDF.